

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Impérialisme français, relations internationales (France) > Françafrique / Océan Indien occidental (France) > La France et le Rwanda (France) > **Rwanda : enfin la vérité sur les responsabilités françaises dans le génocide (...)**

Rwanda : enfin la vérité sur les responsabilités françaises dans le génocide des Tutsi ?

vendredi 4 août 2017, par [Memorial 98](#) (Date de rédaction antérieure : 22 juillet 2017).

Mise à jour du 22 juillet 2017

Quel a été le rôle exact du général Lecointre lors du génocide des Tutsi au Rwanda (suite) ? Dès la nomination du nouveau chef d'état-major et au vu de sa présence au Rwanda en 1994, nous avons dit publiquement ici et sur notre compte Twitter (@98Memorial) qu'il était nécessaire de préciser son rôle exact puisque l'armée française avait sur ordre des autorités (Mitterrand et Balladur) aidé les génocidaires et contribué à les évacuer. Un entretien paru dans l'Humanité (voir ci-dessous) semble indiquer que Lecointre aurait été impliqué directement dans l'aide aux génocidaires. Les propos de la personne interviewée (Jacques Morel) nécessitent néanmoins un peu de prudence et le témoignage d'autres sources provenant de ceux qui ont combattu le génocide. Nous serons sans doute fixés assez rapidement.

Mise à jour du 19 juillet 2017 :

Le général Lecointre, nommé chef d'état-major ce jour , a notamment été actif au Rwanda lors de l'opération Turquoise en 1994.

Or l'opération « Turquoise », avait servi à la France de François Mitterrand - qui avait appuyé les génocidaires rwandais avant et pendant le génocide- sous couvert de visées humanitaires, à exfiltrer du Rwanda vers le Zaïre le gouvernement et l'armée génocidaires ainsi que de nombreux miliciens et civils dont une grande partie étaient impliqués dans les massacres. Des groupes armés issus des génocidaires sont encore présents en RD du Congo. Il est donc important de savoir quel a été le rôle exact de Lecointre dans cette opération.

MEMORIAL 98

Les preuves s'accumulent quant à la participation des pouvoirs publics français et d'institutions financières à l'exécution du crime.

Nos amis et partenaires des associations Ibuka, qui regroupe des rescapés tutsi et du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) qui mène un énergique combat judiciaire ainsi que l'ONG Sherpa, portent plainte contre la banque BNP [\[1\]](#). Ils l'accusent d'avoir favorisé le génocide en finançant la livraison d'armes, malgré l'embargo décidé par l'ONU.

En même temps les mises en cause se multiplient à propos de l'implication de dirigeants français de

l'époque. L'attention se concentre sur Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères et surtout à l'époque secrétaire général de l'Elysée à l'époque du génocide, déjà plusieurs fois cité.

A ce moment (1993-1995) Mitterand était président et Balladur chef d'un gouvernement de cohabitation, suite aux élections de 1993. Védrine jouait un rôle capital et bénéficiait de l'entière confiance du président.

Selon le journaliste Patrick de Saint-Exupéry, spécialiste du Rwanda, fondateur de la revue XXI et qui a dénoncé le génocide dès 1994, un haut fonctionnaire chargé d'examiner les archives de l'Elysée de 1990 à 1994 affirme que les autorités françaises ont bien donné l'ordre de réarmer les auteurs du massacre [2], alors que ces derniers venaient d'être mis en déroute par le Front patriotique rwandais (FPR).

Le fonctionnaire, anonyme mais manifestement très bien informé, qui a eu accès aux archives au moment de leur ouverture par François Hollande en 2015, évoque un document faisant état d'une fronde de certains militaires français contre la décision des autorités françaises de réarmer les génocidaires.

En marge de ce document et concernant le trouble de ces militaires, une note manuscrite d'Hubert Védrine insistait sur la nécessité de « s'en tenir aux directives fixées » et donc de livrer les armes.

Selon un autre spécialiste du Rwanda, Jacques Morel, cité par *Libération*, on retrouve la signature de Védrine en bas d'une note sur une dépêche officielle citée par l'agence Reuters et datée du 15 juillet 1994 [3].

La dépêche était titrée : « Paris prêt à arrêter les membres du gouvernement intérimaire rwandais. », eux qui avaient orchestré le génocide et qui s'étaient repliés dans les zones sous contrôle français.

En marge de la dépêche, Hubert Védrine avait écrit : « Lecture du Président (Mitterand) : ce n'est pas ce qui a été dit chez le Premier ministre (Balladur). »

L'arrestation fut donc annulée.

A l'appui des révélations de la revue XXI [4], un ancien militaire engagé dans l'opération française au Rwanda raconte à RFI qu'au début du mois de juillet 1995, donc à la fin du génocide qui s'est arrêté le 17 juillet, on lui a demandé de « distraire » des journalistes présents sur sa base militaire, le temps de laisser passer un convoi d'armes destiné aux génocidaires. Le témoignage du lieutenant-colonel Guillaume Ancel est précis [5].

Mitterand et Védrine étaient particulièrement complaisants à l'égard des chefs Hutu, considérés comme favorables à la France car francophones, alors que les dirigeants Tutsi, qui avaient dû se réfugier en Ouganda étaient considérés comme favorables au monde anglophone. De plus Mitterand défendait la thèse négationniste du « double génocide », selon lequel les torts étaient partagés entre génocidaires et victimes. Ainsi après le sommet franco-africain de Biarritz en 1994, il lance à un journaliste qui l'interroge : « De quel génocide, parlez-vous, monsieur ? De celui des Hutus contre les Tutsis ou de celui des Tutsis contre les Hutus ? » [6]

Védrine a de son côté défendu l'auteur négationniste Pierre Péan en 2008 lors du procès de ce dernier après la parution de son livre « Noires fureurs, blancs menteurs » [7]. Le déroulement de ce procès démontre les ressorts et arguments des négationnistes, si proches de ceux qu'on retrouve dans des cas semblables [8]

C'est dans cette sphère du déni qu'à aussi agi le juge « anti-terroriste » Jean-Louis Bruguière [9] chargé d'une enquête sur l'attentat qui le 6 avril 1994, toucha l'avion transportant le président du Rwanda Habyarimana, abattu par deux missiles à son approche de l'aéroport de la capitale Kigali.

Bruguière, conclut, au terme d'une enquête partielle conduite depuis Paris, sans déplacement sur les lieux de l'attentat, à la responsabilité des rebelles tutsi (FPR) ; il lança des mandats d'arrêt internationaux contre de hauts responsables du FPR au pouvoir à Kigali.

Suite aux conclusions du rapport Bruguière, les thèses négationnistes se renforcèrent et obtinrent une sorte de droit de cité dans le discours public, notamment français. L'attribution au FPR de la responsabilité de l'attentat du 6 avril a servi à protéger des questions embarrassantes les dirigeants politiques de cette époque de cohabitation : **Mitterrand, Balladur, Léotard, Juppé, Roussin, Hubert Védrine**, les responsables militaires et tous les officiels ayant joué un rôle dans la complicité militaire, politique, diplomatique et financière de la France dans le génocide.

Bruguière, parti à la retraite avant une carrière politique dans les rangs de l'UMP, son successeur, le magistrat anti-terroriste Marc Trévidic se rendit à Kigali en 2012 , ce que n'avait jamais fait Bruguière [10], et aboutit à des conclusions totalement inverses sur le déroulement de qui allait constituer le prétexte de la mise en œuvre du crime.

La vérité sur l'attentat du 6 avril est cruciale pour établir les responsabilités et définir les coupables d'un génocide qui était planifié et préparé par des campagnes de haine à l'encontre des Tutsi.

C'est en effet le lendemain, le 7 avril 1994 que débutèrent les massacres qui allaient voir la mort d'au moins 900 000 personnes jusqu'à juillet de la même année : des individus définis comme Tutsi, constituant la majorité des victimes, mais aussi des Hutu opposés aux partisans de l'idéologie raciste dite « Hutu Power ».

D'une durée de cent jours, ce fut le génocide le plus bref et concentré de l'histoire et celui de la plus grande ampleur quant au nombre de morts par jour de tuerie.

Fruit d'une idéologie raciste mise en œuvre sur des décennies, ce génocide s'est appuyé, pour diffuser la haine, avant et pendant, sur une forme perverse d'humour, notamment à la Radio Télévision des Milles Collines [11], mais aussi sur les caricatures déshumanisantes de la propagande génocidaire.

Les habitants et les pouvoirs publics de notre pays ont un devoir particulier en ce qui concerne le Rwanda.

En effet, une partie du combat est aujourd'hui celui de la pleine reconnaissance par l'État français de ses responsabilités.

Cet État qui prétend parler en notre nom, persiste aujourd'hui à garder un silence complice sur l'implication de l'armée française dans le génocide des Tutsi [12].

Or le pouvoir Hutu extrémiste a reçu de manière continue et appuyée le soutien des autorités françaises tant au plan politique, militaire que financier, avant, pendant et après le génocide. Toute la vérité doit être faite au sujet de cette implication : tous les documents doivent être rendus publics [13].

C'est pourquoi nous soutenons et partageons pleinement le combat de nos amis et partenaires de Ibuka, du CPR et de Survie afin que la vérité se fasse jour et que les coupables éventuels soient jugés. On notera que Védrine est toujours présent sur la scène politique et médiatique. Il semble

qu'il soit écouté par le nouveau président français. Il serait même à l'origine du tournant consistant à s'allier avec Bachar El Assad sous prétexte de « lutter contre le terrorisme » alors que Assad en est le principal responsable et parrain [14]. Vedrine a aussi beaucoup de sympathie « réaliste » envers Poutine.

Il y a quelques jours seulement, la justice des Pays-Bas a émis un verdict historique, bien qu'incomplet et frustrant [15]. Elle juge que les autorités de son pays a laissé se dérouler le génocide de Srebrenica (un an à peine après celui des Tutsi), sans permettre le sauvetage des personnes qui tentaient de se réfugier dans l'enclave des Casques Bleus néerlandais présents sur place. C'est le résultat d'une longue bataille des victimes et de leurs avocats avec le soutien d'ONG néerlandaises et internationales, mobilisées pour la justice et contre l'impunité.

Cette reconnaissance est importante car elle trace la responsabilité des gouvernements qui laissent se dérouler des génocides et crimes contre l'humanité et n'interviennent pas pour sauver des vies humaines. C'est dans le même sens que nous devons agir afin que soit levée la chape de plomb de la dissimulation au nom de la raison d'Etat.

En effet, à l'inverse, l'impunité des auteurs des génocides et massacres représente un facteur évident de récurrence et de perpétuation des actes génocidaires. On se souvient notamment du propos de Hitler trouvant un encouragement dans la manière dont le génocide arménien de 1915 était nié [16] :

« Mais qui se souvient encore du massacre des Arméniens ? » déclarait-il dans une allocution aux commandants en chef de l'armée allemande le 22 août 1939, quelques jours avant l'invasion de la Pologne.

C'est pourquoi, plus que jamais et en permanence, la mémoire des génocides nourrit nos combats [17].

MEMORIAL 98

P.-S.

* 29 juin 2017 :

<http://www.memorial98.org/2017/06/rwanda-enfin-la-verite-sur-les-responsabilites-francaises-dans-le-genocide-des-tutsi.html>

Notes

[1] http://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/rwanda/genocide-rwandais-une-plainte-deposee-contre-bnp-paribas_2259609.html

[2] https://secure.lemonde.fr/sfuser/connexion?url_zop=http%3a%2f%2fabonnes.lemonde.fr%2fAfrique%2farticle%2f2017%2f06%2f27%2fgenocide-au-rwanda-des-revelations-sur-le-role-de-la-france_5151690_3212.html%3futm_term%3dAutofeed%26utm_campaign%3dEchobox%26utm_medium%3dSocial%26utm_source%3dTwitter#link_time=1498556002

- [3] http://www.liberation.fr/planete/2017/06/27/rwanda-hubert-vedrine-a-t-il-incite-a-rearmer-le-camp-du-genocide_1579903
- [4] <http://www.rfi.fr/afrique/20170628-france-elle-fourni-armes-auteurs-genocide-rwandais-1994-xi?ref=tw>
- [5] http://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/rwanda/rwanda-on-nous-a-demande-de-livrer-des-armes-aux-genocidaires-dans-les-camps-de-refugies-affirme-un-ancien-officier-de-l-armee-de-terre_2260857.html
- [6] <http://www.courrierinternational.com/article/2004/04/08/dans-ces-pays-la-un-genocide-n-est-pas-trop-important>
- [7] <http://www.memorial98.org/article-24661410.html>
- [8] Lire ici le compte rendu qu'en fit Memorial 98 :
<http://www.memorial98.org/article-24661410.html>
- [9] <http://www.memorial98.org/article-rwanda-une-claque-aux-negationnistes-97419618.html>
- [10] <http://www.memorial98.org/article-rwanda-une-claque-aux-negationnistes-97419618.html>
- [11] <http://www.memorial98.org/article-rwanda-au-cœur-des-medias-de-la-haine-112111177.html>
- [12] <http://www.memorial98.org/article-rwanda-la-honte-du-gouvernement-fran-ais-123245370.html>
- [13] <http://survie.org/billets-d-afrique/2015/245-avril-2015/article/genocide-des-tutsi-du-rwanda-a-492>
- [14] <http://info-antiraciste.blogspot.fr/2016/12/alep-non-nous-ne-sommes-pas-impuissants.html>
- [15] <http://www.memorial98.org/article-genocide-en-bosnie-debut-de-justice-aux-pays-bas-79179252.html>
- [16] <http://www.memorial98.org/article-12314329.html>
- [17] <http://www.memorial98.org/2016/04/la-memoire-des-genocides-nourrit-nos-combats.html>